

[Affichez ce message dans votre navigateur](#)

FONDATEUR RICHARD COWAN DIRECTEUR ARTISTIQUE PHILIP WALSH

Festival International de Belle-Ile
**LYRIQUE-
EN-MER**

Lettre d'information de
Lyrique-en-mer, Festival International de Belle-Ile
N°10 – Février 2020

Chers amis du Festival,

Cette dixième Lettre d'information est un bel exemple du lien de fidélité entre Lyrique-en-mer et son public, et nous espérons que cette nouvelle saison méritera un beau 20 / 20 !

Deux pianos pour une île

L'année 2019 n'était pas encore terminée que les membres du conseil d'administration, accompagnés par Philip Walsh, directeur artistique, se retrouvaient à l'hôpital de Belle-Ile pour l'installation d'un très beau **piano droit**, un Kawai K-400. Situé sur la « Place du Village », au rez-de-chaussée de l'hôpital, il est mis à la disposition des résidents et de leurs visiteurs, et permettra d'offrir de beaux concerts. Philip Walsh en a fait résonner les premières notes et nos pianistes s'y entraîneront dès cet été.

Voici donc Belle-Ile dotée de deux superbes instruments : le **piano de concert** acquis en 2018 grâce à vous, touche après touche, installé dans la salle Arletty, et ce piano droit, nouveau témoignage de votre généreux engagement pour que la musique soit ancrée à Belle-Ile ; soyez-en vivement remerciés.



Concert du Nouvel An

L'année 2020 s'est ouverte avec notre traditionnel Concert du Nouvel An dans la salle Arletty. Il s'est joué à guichets fermés et c'est devant une salle comble que Jazmin Black Grollemund, Nemanja Ljubinković et Philip Walsh ont interprété un programme plein de rythme et de gaieté.



Assemblée générale

L'assemblée générale de Lyrique-en-mer s'est tenue le **jeudi 13 février** dans la salle Saint-Joseph. Nous étions 61 à y être présents ou représentés. Tous les bateaux étaient malheureusement annulés ce jour-là, ce qui a empêché certains d'entre vous de nous rejoindre.

Le rapport d'activité présenté par Michèle Bardoux, secrétaire, le rapport moral présenté par Marie-Françoise Morvan, présidente, ainsi que le bilan 2019 avec un léger excédent et le budget prévisionnel présentés par Régine Roué, trésorière, ont tous été **approuvés à l'unanimité** : une grande satisfaction pour toute l'équipe car 2020 sera encore une année décisive.

Le renouvellement de l'équipe dirigeante du Festival à l'horizon 2021 nécessite la pérennisation d'un fonctionnement « professionnel » de la structure, avec un conseil d'administration et en particulier un bureau qui doit pouvoir s'appuyer fortement sur un permanent professionnel. C'est une condition pour envisager **l'avenir du Festival**.

Dates à retenir

- CONCERT DE PRINTEMPS

Vous retrouverez, le **12 avril – dimanche de Pâques – à 18h, en l'église de Locmaria**, un trio familial : Jazmin Black Grollemund, soprano, Nemanja Ljubinković au violon et Philip Walsh au piano. Au programme de ce Concert de Printemps : des œuvres de Bach, Purcell, Mozart, Beethoven et Reynaldo Hahn.

Fondateur | Richard Cowan Directeur artistique | Philip Walsh

CONCERT DE PRINTEMPS

DIMANCHE **12 AVRIL 2020** À 18H

EGLISE DE LOCMARIA

VENTE EN LIGNE WWW.LYRIQUE-BELLE-ILE.COM ET A L'OFFICE DE TOURISME WWW.BELLE-ILE.COM 02 97 31 81 93

- CONCERTS DE L'ÉTÉ

Après ce concert pascal, nous ne serons plus très éloignés des grands rendez-vous de l'été !

- **SCHUBERT** sera le compositeur à l'honneur lors des 4 concerts de musique sacrée, puisque la *Messe en la bémol majeur* sera donnée après une première

partie constituée d'œuvres diverses de ce compositeur.

Le premier concert Schubert « lancera » le Festival : en effet, il sera donné le **mercredi 28 juillet à 20h30 à Locmaria**, puis le **2 août à Palais**, le **7 août à Bangor** et enfin le **13 août à Sauzon**.

Sachez que le travail est déjà bien engagé : plusieurs répétitions en janvier avec Philip Walsh et en février avec David Jackson ont permis aux choristes de commencer à préparer cette *Messe* subtile et surprenante.

- L'opéra reste bien sûr à l'affiche. Cette année, *Don Giovanni* de **MOZART** sera joué salle Arletty les **lundi 3 août, mercredi 5 août, lundi 10 août, mercredi 12 août et vendredi 14 août à 20h**.

- De l'opéra encore avec **deux galas** dans le cadre prestigieux de la Citadelle Vauban : **jeudi 6 août et dimanche 16 août à 20h30**.

- Mais il est aussi essentiel d'aider les jeunes artistes à perfectionner leur talent. Nous accueillerons donc 14 jeunes chanteurs français, européens et américains. Vous les retrouverez lors du récital « **Jeunes talents** » qu'ils donneront le **vendredi 31 juillet**, et dans *Didon et Énée* de **PURCELL** qu'ils présenteront le **dimanche 9 août à 20h30 salle Arletty**.

- Et les jeunes spectateurs ne sont pas oubliés ! Nous leur offrons (le mot est juste car l'entrée est gratuite pour eux) un concert d'orchestre le **dimanche 9 août à 17h salle Arletty** sur le thème « **Beethoven 250** ».

- Autre date à retenir : le **mardi 11 août** avec, pour la troisième fois, la journée « **Venez Chanter** ». Cette année, Philip Walsh a choisi *Le Messie* de **HAENDEL**, dont les 200 choristes présenteront la première partie avant d'entonner le célèbre « Hallelujah » qui fera vibrer les cœurs de tous les spectateurs de l'église de Palais. Le succès antérieur de cette journée nous a amenés à programmer deux concerts le même jour : à **17h et 18h45**.

- Lyrique-en-mer cherche chaque année à innover : en 2020, l'innovation a pour nom **Reynaldo HAHN**, compositeur, chef d'orchestre et chanteur, ami de Proust et surtout de Sarah Bernhardt qu'il accompagna plusieurs fois à Belle-Ile. Nous lui réservons une place de choix car ce sont ses œuvres qui clôtureront le Festival 2020, lors du concert qui sera donné le **mercredi 18 août à 20h30 salle Arletty**.

Voici donc un calendrier bien rempli : les dates, heures et lieux sont déjà fixés !

Fondateur | Richard Cowan
Directeur artistique | Philip Walsh

**DU 28 JUILLET
AU 18 AOÛT 2020**

Festival International de Belle-Ile
**LYRIQUE -
EN - MER**

DON GIOVANNI MOZART
MESSE EN LA BÉMOL SCHUBERT
DIDON & ENÉE PURCELL
REYNALDO HAHN à Belle-Ile

Venez chanter : LE MESSIE HAENDEL
Galas d'opéra à la Citadelle
Concert d'orchestre - jeune public
Récital jeunes talents

Vente en ligne www.lyrique-belle-ile.com
et à l'Office de Tourisme www.belle-ile.com 02 97 31 81 93

Région Bretagne • Département du Morbihan • Bangor • Le Palais • Locmaria • Sauzon • The Florence Gould Foundation
Air France • Assophie • La Bien Nommée • Les Cars Bleus • Casino • La Chaloupe • Citadelle Vauban • Compagnie Océane
Conservérie la belle-iloise • Crédit Mutuel de Bretagne • Dominique Raclé Consultants • Estin & Co • Fluid • France Bleu
Armorique • France Musique • Idemia • Lussan • Melpomen • Office de Tourisme de Belle-Ile • Renault • Télérama
Philippe Ulliac • Villa Simone • Vivendi

La vie du Festival

Mais, allez-vous dire, il manque encore des précisions...

Philip Walsh, notre directeur artistique, a multiplié les contacts et termine actuellement sa phase de recrutement. Il a notamment participé à des auditions à l'École Normale de Musique de Paris. Comme toujours, ses choix seront excellents ! Certains artistes sont des habitués du Festival et les « jeunes pousses » que Philip Walsh découvre et entraîne jusqu'à Belle-Ile ont toujours tenu leurs promesses. Notre prochaine *Lettre* vous les présentera !



Nous avons bien conscience que notre équipe, si motivée et dévouée soit-elle, avait besoin d'être renforcée pour en assurer la qualité et la pérennité. C'est pourquoi, après une campagne de recrutement, nous nous sommes adjoint l'aide efficace et indispensable d'une administratrice de production : **Inès Artigala**. Jeune, dynamique et compétente, elle a découvert l'équipe et Belle-Ile en décembre, et nous est déjà d'un précieux concours.

Cela suppose un accroissement du budget annuel et la poursuite du travail d'élargissement du cercle des donateurs pour assurer une **pérennité financière** indissociable de la pérennisation du poste d'administratrice professionnelle (financé en 2020 sur les réserves du Festival).

Vous pouvez rejoindre le **cercle de nos donateurs** dont la généreuse confiance nous aide et nous honore. Merci toujours et encore à tous nos mécènes qui, avec une fidélité qui nous touche, maintiennent très élevé le niveau de leur générosité.

Et nous adressons un remerciement particulier à **Olivier Josse** et **Jérôme Dumoux** qui ont renouvelé la plaquette de mécénat – ci-dessous – et que vous pouvez faire connaître à toutes celles et ceux qui voudraient agrandir ce cercle.

***Point important** : dans notre budget, la part du **logement** de nos artistes atteint un niveau que l'on peut considérer comme déraisonnable et nous avons besoin de le diminuer. Si vous disposez d'un logement à Palais ou à proximité et que vous avez la possibilité d'y héberger un ou plusieurs artistes – ce qui peut être défiscalisé – faites-le nous savoir. Cette aide précieuse constitue une forme de mécénat très significatif.*

Comment soutenir *Lyrique-en-mer* ?

Être partenaire du festival, c'est



- soutenir une action culturelle pérenne sur la plus grande des îles bretonnes et prendre part au financement de ce festival.

- associer son image à Belle-Ile en Mer et à ses valeurs, en soutenant une action culturelle dont la recherche permanente de qualité artistique, l'ancrage local, la pérennité, le rayonnement régional, national et international sont un gage d'excellence,

- une façon d'être activement ou "discrètement" bellilois.



En étant mécène, vous bénéficiez

- d'avantages exclusifs permettant d'être associé à l'image du festival (visibilité sur les documents de communication : programmes, affiches, kakémonos, tracts...), de places pour assister aux soirées du festival et d'un accueil personnalisé pour vous-même et / ou vos invités,



- d'événements exceptionnels, tels que des rencontres avec les artistes, des places aux master class, des concerts privés réservés aux partenaires,

- d'avantages fiscaux, car, conformément à la loi Aillagon sur le mécénat du 1^{er} août 2003, les entreprises peuvent déduire 60% du montant de leur mécénat de leur impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires hors taxes) et les particuliers peuvent déduire de leur imposition 66% du montant de leur don.



Des contreparties peuvent être accordées aux entreprises et fondations (dans la limite de 25% - loi de 2003). Elles peuvent être définies avec les responsables du festival pour les adapter à leurs besoins.

MONTANT DE VOTRE MÉCÉNAT	PARTICULIERS		ENTREPRISES		
	RÉDUCTION D'IMPÔTS (66%)	COÛT RÉEL DE VOTRE MÉCÉNAT	RÉDUCTION D'IMPÔTS (60%)	CONTREPARTIES (MAXIMUM DE 25%)	COÛT RÉEL DE VOTRE MÉCÉNAT
500 € <i>Donateur</i>	330 €	170 €	300 €	125 €	75 €
1 500 € <i>Grand donateur</i>	990 €	510 €	900 €	375 €	225 €
3 000 € <i>Bienfaiteur</i>	1 980 €	1 020 €	1 800 €	750 €	450 €
5 000 € <i>Mécène</i>	3 300 €	1 700 €	3 000 €	1 250 €	750 €
10 000 € <i>Grand mécène</i>	6 600 €	3 400 €	6 000 €	2 500 €	1 500 €

Une dernière nouveauté

... et pas des moindres : le nouveau **site Internet** de Lyrique-en-mer sera en ligne très prochainement !

Rendez-vous à cette adresse : www.lyrique-belle-ile.com.

Toute l'équipe du Festival autour de Philip Walsh, directeur artistique, vous souhaite un beau début de saison :

Marie-Françoise Morvan (présidente), Simon Cnockaert (vice-président), Régine Roué (trésorière), Michèle Bardoux (secrétaire), Maryvonne Le Gac (trésorière-adjointe), Isabelle Virloget (secrétaire-adjointe), Dominique Dechet (administratrice), Anne Germain (administratrice), Inès Artigala (administratrice de production)



un événement
Télérama

Copyright © 2020, Festival Lyrique International de Belle-Ile. Tous droits réservés.

Vous ne voulez plus recevoir notre *Lettre d'information* ?
Vous pouvez [modifier vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#).